



But ne rembourse pas la différence : publicité mensongère ?

Par **Snow**, le **27/08/2008** à **15:51**

Bonjour,

J'ai repéré il y a quelques jours un ordinateur à But à 599€.

Un prospectus de Carrefour m'indique que ce même ordinateur (références identiques) est vendu à 499€ chez eux.

Après m'être rendu au Carrefour de ma ville, les vendeurs m'ont dit que l'ordinateur n'était pas encore arrivé mais je l'ai commandé et réservé, il sera chez eux d'ici une semaine max.

Comme je sais que But s'engage à rembourser la différence si l'on trouve moins cher ailleurs (ici pour les quelques conditions : <http://www.but.fr/services/nos-engagements.php>), j'y suis retourné pour leur demander cette réduction.

Là la chef du rayon informatique regarde le prospectus minutieusement pour s'assurer qu'il s'agit bien de la même référence, que ce n'est pas une promotion... avant de me dire qu'elle est désolée, mais qu'elle ne peut pas s'aligner par rapport au prix de Carrefour, que cet engagement ne concerne pas l'informatique,... (elle se justifie en disant que Carrefour les achète moins cher...)

Or il n'est écrit nul part que cet engagement ne concerne pas l'informatique, et je pense que cette vendeuse m'a menti.

Que faire alors ?

(Je peux également attendre que l'ordinateur réservé à Carrefour arrive, mais d'une part je préférerais l'avoir avant dimanche puisque j'en aurai besoin pour mes études et ma rentrée, et je ne serai plus à domicile, d'autre part parce que j'aurai l'impression de m'être fait avoir, et je

déteste ça !)

Merci par avance,

Cordialement,
Snow.

Par **domi**, le **27/08/2008** à **21:37**

Bonsoir ,

But s'engage à vous rembourser la différence de prix selon les conditions suivantes : produit rigoureusement identique (marque, référence) [fluo]ayant fait l'objet d'un achat ou d'une commande ferme assortie d'un acompte minimum de 10 % ou d'un achat à crédit devenu définitif .[/fluo] But ne pouvait de toute façon pas vous faire de remboursement puisque vous n'aviez pas acheté l'article ! il est dit qu'on vous rembourse si vous avez acheté ou commandé , pas qu'on vous fait une réduction pour un futur achat . Domi